

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE THANN • N° 67 • JUIN 2004

THANN

à la une

Travaux
place Joffre

Charte
commerce

Vie des
associations

Exposition
Marcel Rieder

Jardins
du Blosen

Communauté de Communes du



Pays de Thann

SOMMAIRE

Editorial

L'aménagement de la place Joffre se termine après de longs mois de travaux. Cet espace sera bientôt à nouveau un lieu attractif et animé au centre de notre ville.

Ce chantier, qui s'est déroulé sous le regard intéressé des habitants, a été complexe. Il a fallu répondre à des demandes très diverses et parfois contradictoires. Mais le résultat est à l'image des efforts de tous ceux qui ont apporté leur pierre à cette œuvre commune. Nous aurons là un bel endroit pour répondre à notre vocation touristique, d'animations et de rencontres.

Trouver une place à tous a aussi été l'objectif du budget de la ville pour 2004. Malgré de fortes contraintes économiques et réglementaires, nous sommes parvenus à financer la plupart des projets sans hausse des impôts locaux.

Nous avons également souhaité réaffirmer notre soutien à la vie associative.

Mais tout en répondant aux services quotidiens à la population, l'objectif d'un budget municipal est aussi créer les conditions favorables au développement de la ville à moyen terme. Pour rester un centre de vie et de travail à taille humaine, nous avons besoin en permanence d'accueillir de nouveaux



investissements, de nouveaux services, de nouvelles compétences, et activités locales.

La réalisation d'un budget est donc un subtil équilibre à trouver entre la satisfaction des besoins immédiats et le besoin de renouvellement et de modernisation nécessaire pour faire toute la place aux générations futures.

Le retour des beaux jours et la fin de l'année scolaire sont annonciateurs d'une période de vacances et de repos bien mérité.

Je voudrais vous demander de continuer à rester attentifs, durant cette période estivale, à vos voisins, à vos proches qui pourraient, comme l'année dernière, souffrir de la canicule.

Une ville est un lieu où il fait bon vivre si elle est en capacité, à travers les multiples initiatives de ses habitants, de donner durant toute l'année, une place à chacun.

Bonnes vacances à tous !

Votre maire
Jean-Pierre BAEUMLER

Une place pour tous



A LA UNE

Place Joffre2

DOSSIER

Budget 20043

AU PAYS THUR-DOLLER

Syndicat mixte pour le Pays7

AU PAYS DE THANN

La piscine de Thann fait peau neuve
Relais assistantes maternelles ..8

ECONOMIE

Une charte pour dynamiser le commerce thannois9
De nouveaux commerces à découvrir10-11

PARCOURS

Marcel Rieder12

VIE DES ASSOCIATIONS

Société philatélique de Thann
Rugby club de Thann13

ANIMATIONS

14

THANN AU QUOTIDIEN

19

TRAVAUX

25

Directeur de la publication :
Jean-Pierre BAEUMLER

Publicité-rédaction-réalisation :
ECA Edition - 68120 PFASTATT
Tél. 03 89 57 11 57

Mise en page :
Studio Noir & Blanc - Richwiller

Photos :
Service Communication
de la ville de Thann.
Nicolas Morvan. Photo de
couverture : Norbert Hecht.

Juin 2004 - ISSN 1266-6432

Place Joffre

Des squelettes sous les nouveaux pavés

Les fouilles archéologiques : une occasion unique de mieux connaître l'histoire de notre ville et de ses habitants.



Au moment même de donner à la place Joffre une nouvelle jeunesse, le passé a ressurgi de terre. Au-delà de l'obligation légale, la réalisation des fouilles archéologiques répondait à une volonté d'approfondir la connaissance de notre histoire locale et d'en conserver la mémoire.

En 2001, un premier diagnostic archéologique, sous la forme de sondages ponctuels, avait confirmé la présence des fondations d'une chapelle ossuaire et de deux remparts du XIII^e et du XV^e siècle. Il avait permis également d'évaluer à 300 le nombre de sépultures sous le sol de cette place qui fut jadis le cimetière paroissial. Au cours du mois de février, l'équipe de l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives dirigée par Jacky Koch a procédé, en même temps que commençait l'opération d'aménagement, à de nouvelles fouilles archéologiques. Elle s'est employée à délimiter avec précision le tracé des remparts puis à localiser les contours de la chapelle ossuaire.

Désormais, nous connaissons avec certitude leur emplacement grâce à la mise à jour de leurs fondations et non sur la foi de documents historiques imprécis.

Si ces vestiges sont aujourd'hui à nouveau ensevelis, ils resteront cependant visibles pour les passants grâce à l'utilisation de larges dalles de grès rose et de plaques de laiton qui témoignent de leur emplacement.

Puis les fouilles se sont concentrées sur l'analyse précise d'une partie du cimetière. Sous la direction d'une anthropologue, l'équipe de l'INRAP a mis à jour minutieusement au pinceau une soixantaine de squelettes sur une zone de 10 mètres sur 10 seulement ! Une première étude, sur place, a permis d'étudier les rites funéraires thannois au moyen-âge. Les indices découverts permettent de conclure que nos ancêtres étaient ensevelis dans un linceul et déposés dans un cercueil, comme témoignent les agrafes retrouvées sur les torsos et les clous entourant les corps. Les squelettes sont en cours d'analyse à Strasbourg pour essayer de les faire parler. De quelles pathologies ont-ils souffert ? Quel métier pouvaient-ils exercer ? A quel âge sont-ils décédés ? Des questions auxquelles nous aurons bientôt des réponses.



Fondations de la Chapelle Saint-Michel

L'engouement des Thannois

Les recherches, obligatoires avant ce genre de travaux, ont été réalisées en un mois, comme prévu, et ont coûté à la Ville la somme de 85.000 €. Les habitants semblent s'être passionnés pour ces fouilles mystérieuses et nombreux sont ceux qui observaient les archéologues ou discutaient avec

eux. A la demande de la ville, les spécialistes de l'INRAP ont proposé plusieurs moments de découverte et d'initiation, notamment en direction des scolaires.

Aujourd'hui, le sous-sol thannois regorge encore de précieux témoignages du passé qui reposeront désormais en paix... jusqu'à la prochaine rénovation de la place !



Une place moderne, esthétique et fonctionnelle

Les travaux place Joffre s'achèvent et l'image du centre-ville tout entier s'en trouve considérablement modifiée. Le coup de jeune est flagrant, les bâtiments jouxtant la place sont remis en valeur, l'espace gagne en clarté et le pavage gris rosé ainsi que le caniveau apportent un plus visuel original et un côté naturel.

Le caniveau est alimenté par l'eau de la Thur à l'aide d'une pompe et l'intégralité du filet d'eau est reversée dans la rivière après son passage place Joffre. Les platanes ont été remplacés par une quinzaine de pruniers blancs en harmonie avec la nouvelle architecture de la place. Enfin, l'illumination a été particulièrement étudiée pour mettre les bâtiments en valeur, notamment la collégiale. L'ambiance nocturne de la place rappellera chaque soir la crémation par le scintillement léger de braises encore incandescentes autour de l'emplacement des trois sapins. Cet effet lumineux magique sera obtenu par l'utilisation astucieuse de fibres optiques.

Outre l'indéniable amélioration esthétique, la place Joffre a également gagné en fonctionnalité. L'accès à la mairie a été modifié avec un bel escalier qui permet un accès facile aux personnes à mobilité réduite. Le stationnement a été remodelé et la place laissée pour les animations autour de la Collégiale (notamment le marché de Noël) a été agrandie.

Les travaux, commencés en novembre, ont été réalisés dans le délai prévu et en conservant dans la mesure du possible la circulation et le stationnement en centre-ville. Le coût total de l'opération avoisine 1.250.000 €. Une opération qui symbolise à elle seule le rajeunissement de la ville et le début d'une nouvelle ère pour le dynamisme économique et touristique local.

Budget 2004

De forts investissements sans hausse des impôts

Poursuivre l'alliance entre la qualité de service, la maîtrise du budget et un cadre de vie convivial, tel est l'objectif de la municipalité. Une gestion efficace permet une fois de plus de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Ce n'est un secret pour aucun ménage, si les taux pour les quatre taxes locales restent inchangés encore cette année alors que le contexte économique est délicat, c'est que le budget municipal est bien ficelé. D'autant que ces taux ne sont pas très élevés comparés à d'autres communes de même envergure dans le Haut-Rhin. Ils se situent aujourd'hui, comme l'an dernier, à 11,34% pour la taxe professionnelle, à 12,36% pour la taxe foncière, à 74,70% pour la taxe foncière non bâti et à 11,92% pour la taxe d'habitation. Signalons au passage que ce dernier taux était à 13% en 1987.

Ces impôts locaux devraient rapporter 3.223.048 € à la commune. Les impôts et taxes constituent 48% des recettes de fonctionnement, un taux qui décroît au profit des dotations et participations, et ceci à

cause de la réforme de la taxe professionnelle. La suppression de la part salariale de la taxe professionnelle ampute en effet le produit global perçu à ce titre. Afin de réduire ce manque, l'Etat verse une compensation aux communes. Au total, les dépenses de fonctionnement s'élèvent pour 2004 à 8.157.515 € et les dépenses d'investissement atteignent 2.838.000 € de crédits nouveaux inscrits en 2004 et 1.927.070 € de reports de crédits de 2003.

L'année 2004 sera donc, comme l'an dernier, une année forte en investissements. Deux chantiers extérieurs à la Ville mais auxquels la commune participe, ont été repoussés à cette année : le parvis de la gare, projet géré par la SNCF ; et la démolition d'une tour dans le quartier Schumann, par Habitat familial d'Alsace.

DE FORTS INVESTISSEMENTS SANS HAUSSE DES IMPOTS



Des investissements pour améliorer le quotidien

D'autres chantiers d'envergure marqueront 2004, à commencer bien sûr par la fin de la rénovation de la place Joffre. La liaison entre la rue Xavier Fluhr et la rue Malraux, ainsi que l'aménagement du parking rue des Pierres, de la rue de la Source et de la rue Jean Flory seront autant d'améliorations qui vont intervenir cette année.

La commune participe aussi

à la rénovation du beffroi de la Collégiale. Elle se porte acquéreuse du terrain d'emprise de la future gendarmerie dans la ZAC des Jardins du Blosen. Elle procédera à l'équipement scénique du Relais culturel régional pour un montant de 172.000 € et réalisera divers travaux pour améliorer le cadre de vie et la sécurité des Thannois (voir encadré).



Endettement maîtrisé

Autres points positifs : l'autofinancement et la stabilisation de la dette. Cette dernière est cette année de 577 € par habitant, un chiffre bien en deçà de villes comparables à Thann (976 € par exemple à Guebwiller et 1.846 € à Altkirch) et le montant des annuités diminue cette année, un emprunt arrivant à échéance.

Pour ce qui est de l'autofinancement, il progresse. La part de l'excédent de fonctionnement augmente de façon significative, preuve d'une bonne gestion des deniers publics et des efforts de la Ville dans la maîtrise des dépenses. Cet excédent devrait se situer au-dessus du million d'euros en 2004, un chiffre supérieur au remboursement des emprunts, ce qui permet de soutenir l'investissement.

Enfin, l'amélioration du cadre de vie passant aussi par les activités que la Ville propose aux habitants, la municipalité a mis un point d'honneur à accentuer le soutien aux associations (voir ci-contre) et aux manifestations locales. L'animation jeunesse (32.000 €), le marché de Noël (25.000 €), la commémoration de la Libération (21.000 €) et la Crémation des trois sapins (21.000 €) sont les actions porteuses les plus soutenues par la Ville, des animations auxquelles on ajoutera cette année le jumelage avec Tonneins à l'occasion de la venue d'une importante délégation du Lot-et-Garonne en juin.

Et ceci pour améliorer le quotidien des Thannois sans les pénaliser financièrement.



4 PRIORITES

Le maire Jean-Pierre Baeumler et son équipe municipale ont réalisé le budget 2004 en se fondant sur quatre priorités :

1 La rénovation des équipements publics

2 L'amélioration du cadre de vie

3 La préservation du patrimoine

4 Le renforcement de la sécurité

Des soutiens décisifs aux associations

Avec un budget annuel de 827.150 € de subventions, la Ville de Thann marque son fort engagement en faveur des associations. Ces subventions représentent 10% des dépenses de fonctionnement.

La mairie développe également une politique volontariste en direction des jeunes en accordant des subventions complémentaires aux associations accueillant des

enfants de moins de 17 ans. Et l'action de la commune ne s'arrête pas là : la Ville prête des locaux et la maison des associations et met aussi du matériel et du personnel à disposition lors des manifestations organisées par les associations locales.

La Ville participe ainsi pleinement aux animations organisées par les bénévoles thannois.

Nature et sécurité routière

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie au quotidien, la municipalité s'engage cette année sur de nouvelles actions en faveur de la nature, en collaboration avec l'ONF. C'est tout d'abord les dégâts dus aux inondations de janvier qu'il va falloir réparer. La commune dépense 13.900 € pour l'aménagement de pistes et pour de l'enrochement. D'autres chemins seront aménagés pour un montant de 3.000 €. Des travaux dans le vignoble du Rangen sont nécessaires et occasionneront des dépenses de 20.000 €. Un effort particulier sera fait place Schmitt et au Flory Plan (Floridor) avec un aménagement qui coûtera 19.000 €. Par ailleurs, la ville, dans un souci d'améliorer la propreté urbaine, a acquis une nouvelle balayeuse (137.000 €).

Pour ce qui est de la sécurité routière, la Ville engage un plan de remplacement ou de mise aux normes des équipements de signalisation, d'éclairage et de sécurité urbaine pour un montant total de 95.000 €.



a U PAYS THUR ET DOLLER

Un syndicat mixte pour le Pays

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le Pays Thur Doller s'est doté d'une structure à part entière : un syndicat mixte présidé par Jean-Pierre Baeumler, maire de Thann. Une structure qui améliorera la réactivité du Pays dans la mise en œuvre de ses décisions.

Depuis la signature de la convention de partenariat en janvier 1999, le Pays ThurDoller n'avait pas de structure propre. Jusqu'à présent, sur la base d'une convention entre les 4 inter-communalités, la Communauté de communes du Pays de Thann était considérée comme l'organisme porteur du projet. Une situation qui ne pouvait plus perdurer indéfiniment.

"Cette situation générerait des temps de mise en œuvre trop longs, explique Sonia Lévêque, directrice du Syndicat Mixte du Pays Thur Doller. On a donc décidé de créer un outil à part entière. Par rapport aux différentes formes d'organisation envisageables, celle du syndicat mixte semble la plus efficace, surtout pour le Pays Thur Doller qui est composé exclusivement de quatre communautés de communes. Le

Syndicat Mixte permet également d'avoir un statut d'établissement public."

Un acte fort d'engagement

Cette nouvelle structure a non seulement des aspects pratiques, mais en plus, elle marque une étape dans l'avancée des projets du Pays. "La création du syndicat mixte est un pas complémentaire dans la construction du Pays, assure Sonia Lévêque. La création du Syndicat a nécessité une délibération des 49 communes du territoire, elle est ainsi le résultat d'un engagement fort des 49 communes pour notre démarche."

Cette structure s'appuie sur un conseil syndical de 27 membres composé de 3 élus par communauté de communes et d'un élu supplémentaire par tranche de 5000 habitants

entamée. Il a été installé le 17 janvier dernier. Sont également invités aux séances des partenaires faisant partie du conseil de développement (3 personnes), du Conseil Régional (2), du Conseil Général (2), du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (1) et de l'Etat (1). Par ailleurs, les séances du Conseil Syndical sont publiques, comme pour une commune ou une communauté de communes.

La mission du conseil syndical est de mettre en œuvre la charte du Pays, validée début 2003 pour mener à bien tous les projets pour lesquels les 49 communes et leurs inter-communalités souhaitent travailler ensemble. Il peut compter sur le conseil de développement, composé de 70 membres dynamiques, et qui a pour fonction de soumettre des idées et des propositions.

Les 7 missions du Pays

Le Pays Thur Doller a mis sept commissions en place, chacune en charge d'un enjeu important à l'échelle du Pays :

L'économie

Le tourisme

Les services à la population

Les transports

Habitat, environnement et cadre de vie

Vie culturelle, sportive et associative

Finances



a AU PAYS DE THANN

La piscine de Thann fait peau neuve

La piscine de Thann va fermer ses bassins le 28 juin prochain pour une série de travaux qui va durer 14 mois. La Communauté de communes du Pays de Thann, qui porte le projet, a choisi d'attendre la fin des activités scolaires pour entamer ce vaste chantier de réhabilitation, la plupart des établissements scolaires du Pays de Thann utilisant cet équipement pour leurs cours de natation.

Âgée de près de 30 ans, la piscine de Thann arrivait en bout de cycle. *“La piscine nécessitait une profonde rénovation, confirme Francis Muller, directeur de la Communauté de communes. Beaucoup d'éléments étaient devenus vétustes ou devaient être mis aux normes. Il était temps d'engager une profonde réhabilitation pour que les habitants du secteur se réapproprient leur piscine.”*

Et de fait, c'est presque tout le bâtiment qui va être démolé. Les bassins (extérieur et intérieur) vont être remis en conformité avec les normes actuelles. La pataugeoire va être déplacée pour permettre la construction d'un bassin d'apprentissage. Ce bassin ira de 40 cm à 1,20 m de profondeur, il permettra aux plus jeunes de s'y baigner et des activités comme l'aquagym y seront développées. Les vestiaires, les sanitaires et les locaux dans leur ensemble seront reconstruits. Le chauffage (au bois) et le traitement de l'eau seront améliorés.

Enfin, on ajoutera un espace de remise en forme qui comprendra un bain bouillonnant, un sauna et un hammam.

Cette modernisation a un coût : environ 5 millions d'euros. Le Conseil général participe à hauteur de 445.150 €, l'Etat (à travers une dotation au développement rural) versera 175.310 € et la Communauté de communes du Pays de Thann (qui devra payer le reste) espère obtenir des subventions du fonds national pour le développement du sport (304.900 €) et des crédits régionaux en faveur du massif vosgien (360.000 €).

Pendant la durée des travaux, la natation scolaire et les activités du THON seront mises entre parenthèses et la section handinage espère être accueillie provisoirement par une autre piscine du secteur.

Après les travaux, le résultat, y compris d'un point de vue esthétique, respirera la modernité. A la rentrée scolaire 2005, les Thannois ne reconnaîtront plus l'ensemble vieillissant qu'ils ont quitté et redécouvriront avec plaisir les joies d'une piscine de proximité.

Le Relais assistantes maternelles pour fédérer les acteurs de la petite enfance

Depuis le 4 mai, le Relais assistantes maternelles (RAM) apporte ses compétences aux parents et assistantes maternelles du Pays de Thann. Un service qui va remplir plusieurs objectifs pour venir en aide à tous les acteurs de la petite enfance.

“La principale mission du RAM est de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles ou au domicile des parents. Ce RAM va notamment mettre en relation les assistantes maternelles et les parents et gérer l'offre et la demande en matière de garde d'enfants”, explique Isabelle Schmitt, animatrice du RAM, un service basé à la communauté de communes du Pays de Thann. Outre son rôle d'intermédiaire, Isabelle Schmitt aura aussi en charge d'informer les parents et les assistantes maternelles sur leurs droits et obligations et d'inciter ces dernières à se rencontrer, à suivre des formations ou encore à demander l'agrément du Conseil général quand celles-ci ne l'ont pas encore. *“L'idée est de sortir les assistantes maternelles de leur isolement”,* souligne encore Isabelle Schmitt.

toutes les offres de garde dans le secteur afin d'informer au mieux les parents des différentes possibilités pour leurs enfants : assistantes maternelles bien sûr, mais aussi crèches, haltes-garderies ou accueil périscolaire.

Isabelle Schmitt espère aussi organiser chaque mois pour les adultes des conférences avec des intervenants extérieurs (psychologues...), des formations aux premiers secours ou encore des rencontres pour évoquer le statut de l'assistante maternelle.

Les rencontres avec les enfants auront lieu tous les mois à la médiathèque afin de les familiariser avec les livres dès le plus jeune âge. Et toutes les semaines, place aux animations spécifiques adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant. Enfin, le RAM permettra de se faire aider pour tout ce qui concerne les tâches administratives (contrat de travail, feuilles de paye...) et, éventuellement, d'intervenir comme agent de médiation dans les conflits. Le RAM se veut donc un espace d'échange et d'information dans l'intérêt de tous : parents, enfants et assistantes maternelles.

Une aide administrative

L'animatrice du RAM a d'abord collecté dans un fichier informatique

Contact : Relais assistantes maternelles - Isabelle Schmitt
Communauté de communes du Pays de Thann
24 rue du Général de Gaulle
68800 Thann - 03 89 38 61 44.



Une charte pour dynamiser le commerce thannoïis

Les commerçants thannoïis, la Ville et différents partenaires du monde économique vont signer une charte commune pour donner un nouveau souffle au commerce local et avancer ensemble avec une action phare : les chèques cadeaux.

“On a déjà engagé des actions similaires à Altkirch et Saint-Louis et on a obtenu des résultats concrets et quantifiables. On doit pouvoir faire la même chose à Thann !”

Fabrice Legros, conseiller d'entreprises à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Sud Alsace Mulhouse, en est persuadé : la charte du commerce bientôt signée entre les commerçants et différents organisme aura de fortes répercussions économiques. *“On entre dans une nouvelle étape pour rendre plus attractifs les commerces du Pays de Thann en créant un réseau et une dynamique. Avec les adhérents de l'association des commerçants et la Ville, on définit ensemble de nouvelles orientations, on crée des syner-*

gies et on informe systématiquement tous les partenaires de tout ce que chacun fait pour être plus efficaces”.

La charte sera signée entre les commerçants de l'ACTE, la Ville, la Communauté de communes du Pays de Thann et la CCI. Elle définit environ 25 points qui forment une liste d'orientation stratégique.

Parmi ces objectifs : faciliter l'accès aux commerces, diversifier l'offre ou encore donner une image dynamique du commerce local.

Des chèques cadeaux communs

Des actions concrètes seront alors conjointement mises en place. *“Les commerçants adhérents auront un autocollant sur leur porte pour mieux*

les identifier, on devrait adopter une nouvelle charte graphique pour mieux communiquer, et surtout, on va mettre en place un système de chèques cadeaux qui pourra être utilisé dans toutes les boutiques participantes. Cette action phare permettra des retombées économiques immédiates, contrairement aux animations ou à la publicité, qui sont par ailleurs également nécessaires. Ces chèques cadeaux seront proposés aux particuliers mais aussi aux entreprises pour leurs employés”.

Fabrice Legros le précise : cette action n'est que la première d'une nouvelle dynamique. La charte de commerce est signée pour un an et sera renouvelable trois fois. L'association des commerçants, la CCI, la Ville de Thann et la Communauté de communes en sont les financeurs. Un coût qui, espérons-le, paraîtra bien minime lorsque les premiers résultats économiques se feront sentir.



L'implication de Chantal Hoelt

Pour succéder à M. Ascoli à la tête de l'association des commerçants thannoïis, il fallait une personne dynamique et fédératrice : tout le portrait de Chantal Hoelt ! La propriétaire de la boutique Samovar rue de la Première Armée entend contribuer à la dynamique que suscitera la charte. *“Cette charte devrait insuffler un vent nouveau, estime-t-elle, à condition que chacun prenne conscience des enjeux. Il faut une volonté forte que ça bouge ! Le temps du commerce de grand-père est révolu, on ne peut plus évoluer chacun de notre côté. C'est ensemble qu'on peut réveiller le commerce local.”*

La voici donc depuis février à la tête de cette association forte de 39 adhérents (sur les 200 commerces environ que compte le secteur). *“Un de mes objectifs avec le comité est d'augmenter le nombre de membres, explique-t-elle. Ce sera bénéfique pour tout le monde. Dans une ville de notre taille, le tissu commercial meurt s'il n'y a pas une association des commerçants forte. Et les clients le ressentent. Notre rôle est aussi de ne jamais laisser la morosité s'installer.”*

Une volonté saluée par Michel Habib, Conseiller général et premier adjoint de Thann en charge du commerce : *“L'association des commerçants est un partenaire privilégié et incontournable pour les élus.”*



CRU DE CACAO

Le chocolat français dans tous ses états, c'est le credo de Michèle Gauthier qui a ouvert Cru de Cacao en décembre dernier. Cette Thannoise d'origine a toujours su qu'elle ouvrirait un commerce à Thann. C'est désormais chose faite avec ce palais du chocolat, où les produits sont sélectionnés selon les critères du Club des croqueurs de chocolat français.

Le souci de qualité est donc la priorité de ce magasin où on trouve également des dragées et quelques sucreries diverses, le tout arrangé dans des présentations originales. Le chocolat est une alternative aux traditionnelles fleurs quand on est invité et c'est à découvrir 134, rue de la 1^{ère} Armée.



AUX MILLE ET UNE SAVEURS

Elle est née à Thann, y vit depuis toujours et aime cette ville. Pour Samira Daoud, 30 ans, il était logique après son BEP CAP de vente d'ouvrir son commerce à Thann, en l'occurrence au 74 rue de la 1^{ère} Armée. En plus de son sourire éclatant, Samira propose de nombreux produits alimentaires qu'on ne trouvait pas encore à Thann. Elle est ainsi la seule (hormis le marché) à proposer de la viande halal mais aussi des produits exotiques, tels que le pain turc, les soupes marocaines, les épices, les fruits secs, la menthe fraîche et de nombreux aliments orientaux qui occupent un rayon complet. Aux mille et une saveurs est par ailleurs ouvert le dimanche matin.



AU BONHEUR DES PRIX

A 34 ans, Rita Jannin vient de se lancer dans sa première expérience en créant en février Au bonheur des prix. Ce magasin situé 26, place de Lattre est un bazar à petits prix : 1, 2 ou 3 € pour une bonne partie des articles. Cosmétique, articles fantaisie, idées cadeaux, articles d'intérieur ou de ménage, tous ces produits sont en vente à bas prix. Rita Jannin qui avait ce projet en tête depuis longtemps espère ainsi compléter l'offre du commerce thannois et permettre au client de trouver "son petit bonheur".



LIBRAIRIE AU LYS

En reprenant début décembre la librairie Au Lys, 64 rue de la 1^{ère} Armée, Aziz et Yasmine Idiri ont tout simplement changé de vie. Âgé de 58 ans, Aziz dirigeait un établissement public et a choisi d'opter pour un métier qu'il qualifie de difficile mais gratifiant. La place laissée aux livres a été délibérément améliorée, que ce soit en vitrine ou dans le magasin où les nouveautés se succèdent dans les étagères pour des Thannois friands de littérature.

Un rayon est même entièrement consacré à la jeunesse, proposant BD et mangas. Un accueil sympathique accompagne la boutique qui dispose également de tabac.



De nouveaux commerces à découvrir



CLEOPATRA

C'est un beau pari que tente ce couple de jeunes Thannois. A 20 et 22 ans, les propriétaires, Laurence Severigo et Aniss Ouerghi se lancent dans une première aventure en ouvrant leur boutique de lingerie féminine au 46, rue Gerthoffer. Cleopatra propose de la lingerie sexy, des pyjamas et des maillots de bain pour tous les âges, toutes les tailles et tous les porte-monnaie puisque les prix restent volontairement abordables.



ONLY GIRL

Après Mulhouse et Colmar, c'est au tour de Thann de succomber à Only Girl. Et la jeune clientèle féminine ne va pas s'en plaindre : Only Girl, c'est de quoi s'habiller de la tête aux pieds, du jean à la robe de soirée, avec les accessoires en prime. Les fringues, à prix modestes et à la pointe de la mode, changent souvent dans les rayons. Des télévisions diffusent des clips toute la journée, une carte de fidélité est proposée aux clientes. Des prix pas chers pour un look d'enfer, c'est le slogan des boutiques dirigées par Ibrahim Yildiz, 37 ans, qui n'est pas un inconnu à Thann. Il officiait il y a quelque temps dans un doner kebab et une friterie de la commune.



LA BARAKA

Le seul couscous au poisson d'Alsace. Ridha Ghozi en est persuadé, il possède le seul restaurant dans la région à proposer cette spécialité tunisienne. Après avoir suivi une formation de cuisinier dans son pays d'origine, il a travaillé en France dans l'industrie avant d'ouvrir il y a neuf mois son propre restaurant avenue des Volontaires. Et lui qui considère chaque plat comme un tableau nous livre pour des prix vraiment abordables des chefs-d'œuvre culinaires tels que la marmite de pêcheur aux trois poissons, le tajine au fromage, la paupillotte de saumon à la normande et bien sûr le couscous. Rhida propose aussi des pizzas et des sandwiches.

Marcel Rieder

Le romantisme en clair-obscur

Moins connu que Charles Walch, Marcel Rieder n'en est pas moins un peintre de qualité. Longtemps méconnu, Marcel Rieder fait l'objet d'une exposition au Musée de Thann cet été. L'occasion de rappeler le parcours d'un artiste méritant né à Thann le 19 mars 1862.

Après l'exil à Paris de la famille Rieder suite à l'annexion, le jeune Marcel (Médard Jacques Marcel à l'état civil) s'inscrit à l'école supérieure des Beaux-Arts de la capitale. Il fait ses premières armes sur des sujets allégoriques et mythologiques, très à la mode à l'époque et expose pour la première fois au réputé Salon des artistes français alors qu'il n'a que 21 ans.

L'artiste évolue et ses toiles vont s'orienter vers un genre qui lui deviendra propre : le clair-obscur. Marcel Rieder réalise alors des œuvres dont la pénombre renforce le côté intimiste. Il peint toute une série de toiles représentant les scènes sereines de la vie quotidienne de l'époque, éclairées par la faible lueur d'une bougie ou d'une lampe : leçon de couture, jeux d'enfants, écriture d'une lettre, lecture au coin du feu... C'est toute une époque qui est retracée en peinture.

"Ces tableaux dégagent une atmosphère très chaleureuse, les scènes d'intimité sont touchantes", estime André Rohmer, président de la Société d'histoire de Thann qui organise l'exposition.



Thann au fond du cœur

Dans le même genre, l'artiste s'attache à réaliser une série de lacs à Annecy. Là encore l'obscurité de la nuit contraste avec la clarté de la lune et de ses reflets paisibles dans l'eau des lacs ou celle des personnages contemplant le romantique spectacle, adossés aux colonnes de quelques terrasses et pergolas.

Marcel Rieder réalise aussi des portraits, notamment de son épouse ou d'Albert Schweitzer. En 1894, il voyage en Italie et y puise l'inspiration pour peindre un de ses chefs-d'œuvre, "Dante pleurant Béatrice", toile acquise par la Société des arts de Mulhouse. Il s'adonne également avec talent à l'aquarelle, au pastel, au lavis, à la gouache ou au fusain, qu'il n'hésite d'ailleurs pas à mélanger afin d'obtenir de délicats dégradés de couleurs dans de douces tonalités.

L'artiste vibre aussi pour une autre passion : le chant et le piano pour lesquels Marcel Rieder est tout aussi doué.

Jamais durant sa vie Marcel Rieder n'oubliera l'Alsace où il vécut ses dix premières années. Ses toiles regorgent de discrètes tables et armoires alsaciennes. Et peu avant sa mort durant l'hiver 1942 en région parisienne, il confie à son fils qu'il aurait voulu finir ses jours là où ils les avait commencés : à Thann.

VE DES ASSOCIATIONS

La Société philatélique de Thann

80 ans et toutes ses dents

Des classeurs par dizaines contenant des centaines de timbres. Chez Michel Jolly, comme chez la plupart des 62 membres de la Société philatélique de Thann, on ne sait pas combien de timbres et de cachets sont entreposés. Pour le Président de la Société philatélique de Thann, l'essentiel n'est pas dans le nombre mais dans le plaisir de la collection. *"Ma grande passion, explique-t-il, ce sont les vieilles lettres de Thann et le chemin de fer. On passe des heures à chercher, on va dans les bourses, on consulte les catalogues, on recherche en Allemagne... On a plus ou moins une démarche d'his-*

torien quelque part. On sauvegarde un patrimoine qui a toute une histoire."

Une histoire, la Société philatélique de Thann commence à en avoir une aussi. Fondée en 1924, elle vient de fêter ses 80 ans au Relais culturel avec une fête du timbre qui a accueilli un millier de visiteurs, preuve que l'intérêt pour le timbre ne décline pas. Elle fût la troisième société à voir le jour en Alsace après Strasbourg et Mulhouse, et vraisemblablement la 39^e en France. Les membres se retrouvent et peuvent ainsi échanger. Ils bénéficient également de la possibilité d'acheter des timbres exceptionnels qui ne sortent pas dans les

guichets de poste.

Quant à la section compétition, elle marche fort avec notamment Jean-François Compère qui a aujourd'hui une collection digne des concours nationaux.

Christophe Perry, 17 ans seulement, représente l'avenir de l'association puisqu'il concourt déjà au niveau régional. La Société compte d'ailleurs 15 jeunes parmi ses philatélistes, encadrés par des moniteurs motivés qui assurent ainsi la pérennité de la passion pour les timbres. L'exposition des jeunes du Pays Thur et Doller devrait en outre être reconduite cette année, à Masevaux.

Pour la Société philatélique



de Thann, le cachet fait foi depuis 80 ans et vu le dynamisme de l'association, ce n'est pas près de s'arrêter.

Président : Michel Jolly
26, rue Mertzdorf
68800 Vieux-Thann
Tél. 03 89 37 59 73

Le Rugby club de Thann

au-dessus de la mêlée

Si le rugby est un sport généralement assimilé au Sud-Ouest de la France, le club Thannois, fort de ses 185 membres, montre que le ballon ovale a bien su s'implanter dans notre région. Le secret de ce succès qui ne se dément pas depuis 1966 : la convivialité inhérente à ce sport, et souvent aux terres viticoles. Et ce n'est pas par hasard si le Rugby club de

Thann a été créé aux pieds du Rangen.

"Le club développe des valeurs d'amitié et de solidarité, confirme Marcel Claerr, président du club depuis 2000. L'ambiance est formidable et ce sport plaît aux jeunes, même dans cette région où on joue plus au football."

Les jeunes sont au centre de l'association qui a véritablement engagé une action

forte en direction des scolaires pour les initier au plaisir du ballon ovale. *"Grâce à notre emploi-jeune, nous avons beaucoup travaillé avec les écoles pour faire découvrir le rugby aux enfants et ça a bien fonctionné. Notre école de rugby compte une soixantaine d'enfants de 6 à 11 ans et notre équipe de cadets montre de bonnes dispositions. La relève de l'équipe première est assurée pour dans un ou deux ans."* Une équipe première qui évolue actuellement en Honneur Alsace-Lorraine. Le RCT compte par ailleurs une équipe féminine.

Malgré la passion que les dirigeants ont réussi à transmettre aux jeunes (et bien souvent à leurs parents), l'avenir sera plus difficile. Avec l'abrogation du système d'emploi-jeune par le gouvernement, les actions dans les écoles primaires ne

peuvent pas être reconduites. Reste que le rugby possède de beaux arguments pour séduire les jeunes. *"Nous transmettons le plaisir de jeu, les valeurs des sports collectifs et le goût de l'effort et de la discipline, souligne Bruno Chimenti, responsable de l'école de rugby et vice-président du club. Au rugby, que vous soyez grand, petit, gros ou maigre, il y a toujours une place pour s'exprimer."*

Le Rugby club contribue aussi à l'animation de la ville avec notamment Vins et saveurs du terroir, une manifestation où on retrouve toute la convivialité propre au rugby.

Président : Marcel Claerr
11, route de Roderen
68800 Leimbach
Tél. 03 89 37 12 18



a NIMATIONS

Musée de Thann

**La gastronomie,
Marcel Rieder et
la généalogie à l'honneur**



Le musée de Thann accueille deux expositions estivales de juin à septembre. La première est consacrée au peintre thannois Marcel Rieder. *"Pour beaucoup, c'est un illustre inconnu, reconnaît André Rohmer, président des Amis de Thann, association qui coordonne les expos au musée. Même les Thannois l'ont découvert il y a peu. On nous avait demandé il y a une dizaine d'années son acte de naissance, et du coup, on s'était intéressé à son œuvre."* Actuellement, des recherches sont entreprises pour répertorier les œuvres de Marcel Rieder. Un catalogue sur CD en recense déjà 70.

L'exposition présentera (dans la salle Walch) une vingtaine d'œuvres prêtées par des particuliers, le musée de Mulhouse et celui de Strasbourg. Une occasion de mieux connaître le patrimoine culturel de la ville.

Un menu du Moyen-Âge

Sans rapport aucun, la salle du premier étage sera consacrée à la gastronomie à travers toutes sortes d'illustrations. On pourra ainsi admirer des menus à faire saliver : menu de grands chefs, menu de la fin de la guerre 14-18, et même un menu datant du Moyen-Âge assez particulier puisqu'il fut concocté pendant la période de carême. Outre ces menus, de la vaisselle, des ustensiles et autres objets de l'art culinaire seront exposés.

Des animations compléteront l'exposition : Mme Ferber viendra animer une conférence sur les confitures, des viticulteurs proposeront également une conférence et la venue d'un grand chef ou d'un critique culinaire est déjà annoncée.

Et puis les hôteliers restaurateurs du Pays de Thann participent à leur façon : Ils propose-

ront à tour de rôle un repas en lien avec l'exposition.

Enfin, le musée sera le cadre des deuxièmes journées de la généalogie pendant le week-end du 15 août. Après le succès de la première édition, les généalogistes thannois ont souhaité pérenniser leur manifestation pour aider les gens à s'initier à la généalogie, à progresser ou encore à traduire des documents.

Expositions à voir en juin et septembre le vendredi, samedi et dimanche ; en juillet et août du mardi au dimanche. Les dates précises des animations seront précisées dans la presse et à l'office de tourisme.

Loisirs d'été pour petits et grands



Après le succès des animations des vacances de Pâques, le service des sports de la Ville met en place pour le mois de juillet une centaine de stages dans 35 disciplines sportives, culturelles ou manuelles. Au programme par exemple : du tir à l'arc, du karting sur glace, du hockey, du poney, des sorties à Europa Park et au parc des eaux vives de Huningue, une visite des mines d'argent, mais aussi de la broderie ou du bricolage. Une plaquette complète a été distribuée dans les boîtes aux lettres de tout le Pays de Thann fin mai. Ces activités sont ouvertes aux jeunes dans la journée et aux adultes le soir. Elles fonctionnent avec la carte loisirs.

Par ailleurs, le Centre de loisirs sans hébergement de la ville de Thann s'installe pour la 4^e fois au Torrent à Storckensohn, du 26 juillet au 20 août. Il est ouvert de 7h30 à 17h30 pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans. Une grande palette d'activités sportives, culturelles et manuelles y est proposée.

Les repas et goûters sont compris. Un ramassage par bus est organisé dans toute la communauté de communes.

Pour les animations comme pour le centre de loisirs, les inscriptions se déroulent au centre sportif aux heures de bureau (de 8h à 12h et de 14h à 18h).

Renseignements au service des sports :
03 89 38 53 09.

Concerts de l'AROC

L'association pour la rénovation des orgues de la Collégiale de Thann (AROC) fête ses 20 ans en toute beauté avec une troisième saison musicale prometteuse. Après un premier concert le 18 avril dernier, l'AROC présente quatre autres spectacles exceptionnels, à commencer par "Prestige de la trompette" qui a eu lieu le 13 juin à 17h avec le trompettiste Bernard Soustrot et l'organiste Jean Dekyndt. Le dimanche 18 juillet, 17h, place aux "Envolées romantiques" avec la violoniste danoise Elisabeth Zeuthen Schneider et l'organiste originaire de Copenhague, Ulrik Spang-Hanssen. Ils interpréteront des œuvres de Haendel, Rheinberger, Raasted et Liszt. Le 6 août, à 20h30,

Olivier Latry aura l'occasion de mettre le grand orgue Rinckenbach Aubertin Gaillard en valeur. Olivier Latry est un des improvisateurs actuels les plus réputés dans le monde, il a déjà posé ses doigts sur des claviers de plus de 40 pays et interprétera des morceaux de Tournemire, Franck, Widor, Guilman et Vierne, tout en laissant une place à ses magistrales improvisations. La saison se clôturera avec un concert le 24 septembre à 20h30 qui aura pour thème "Orgue et méditations bibliques".

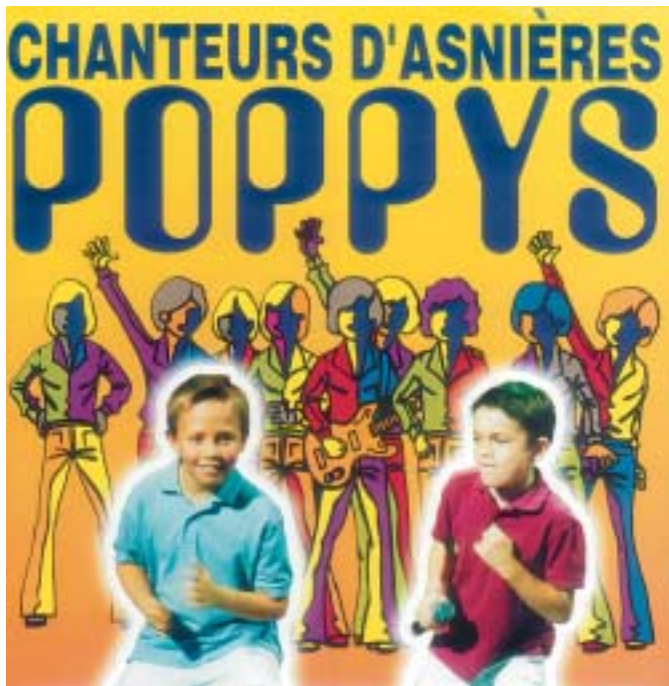
Renseignements complémentaires et réservations à l'Office de tourisme du Pays de Thann.

Journées musicales 2004

Les Journées musicales seront une nouvelle fois l'occasion d'entendre des artistes de qualité dans le Pays de Thann. La programmation de ce festival de chants et de musiques du Monde se veut variée et ouverte sur l'étranger. La preuve dès le premier concert le mardi 3 août au foyer Alex d'Aspach-le-Haut avec les musiques brésiliennes de Forro Brasil. Puis le 6 août avec la venue exceptionnelle de l'organiste de renommée internationale Olivier Latry pour un concert à la Collégiale de Thann. Le mardi 10 août, c'est la musique tzigane de Hora Presta qui investit la salle des fêtes de Schweighouse. Le 13 août, place aux chants corses de l'Ensemble Sarocchi à la Collégiale. Le 17 août, c'est l'église de Roderen

qui accueille le gospel du groupe colmarien Maybe Five. Les chansons de la libération seront ensuite à l'honneur le vendredi 20 août au Relais culturel régional avant le concert final le mardi 24 août à la Collégiale. La saison se terminera à la salle polyvalente de Bitschwiller-Lès-Thann avec le concert de jumelage qui rassemblera les écoles de musique de Thann et de Tonneins. Par ailleurs, la Semaine Chantante, un stage de chant, aura lieu du lundi 16 au mardi 24 août sous la direction de Marc Parayre. Les lieux des spectacles sont susceptibles d'être modifiés. Le programme définitif et les réservations sont disponibles auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Thann 03 89 37 96 20 - office-de-tourisme.thann@wanadoo.fr





Le bal du 13 juillet

Comme chaque année, le Tennis club de Thann organise son bal du 13 juillet au parc Albert 1^{er} la veille de la fête nationale. Outre sa convivialité et sa bonne humeur naturelle qui font danser les Thannois jusque tard dans la nuit, le bal tricolore sera cette année agrémenté d'un concert d'exception. Ce sont en effet les Poppys qui ouvriront la

soirée. Le célèbre groupe de petits chanteurs d'Asnières se produira gratuitement au parc Albert 1^{er} de 19h30 à 21h avec un répertoire de chansons de variété. Des repas seront servis à partir de 19h. Une retraite aux flambeaux partira à 22h de la place Joffre pour rejoindre le Parc Albert 1^{er}. Un feu d'artifice clôturera la soirée.

La médiathèque entre l'Inde et le Népal

• Du 15 au 30 juin : Exposition de photographies "De l'Inde au Népal" par Marc Fuchs (pour l'Inde) et Annie (pour le Népal).

• Samedi 26 juin à 10h : Initiation à la danse indienne.
• Samedi 26 juin à 20h30 : Soirée danse et musique de l'Inde au Relais culturel.



- Au cours des mois de juin à août : Contes pour enfants lus à haute voix ; ateliers avec la plasticienne Wero et son amie indienne.
- Deuxième quinzaine de septembre : Contes pour adultes par Rachid Bouali à Bourbach, Rammersmatt ou à la Médiathèque.
- En septembre : Marie Brignonne propose des comptines pour les 0 à 3 ans.

- Début octobre : Lectures d'Oscar Wilde par la Compagnie "le vent en poupe", en partenariat avec le Relais.
- Vendredi 22 octobre à 20h : A l'occasion de la semaine du goût, "Des mots et des mets", spectacle littéraire et gastronomique, de Martin Adamiec et Jean-Jacques Mercier.
- 18 octobre : Formation sur le rock par Alexandra et Arnaud.



Semaine fédérale cyclotouriste

Du 1^{er} au 8 août prochain, l'arrondissement de Thann accueillera le plus grand rassemblement mondial de randonneurs à bicyclette. Le Cyclo club de Cernay et la Fédération française de cyclotourisme organisent en effet la 66^e semaine fédérale internationale de cyclotourisme. 15 000 personnes vont parcourir les routes du Haut-Rhin.

Il ne s'agit pas d'une compétition mais avant tout de découvrir notre région pendant les vacances, bien souvent en famille. Ainsi, chaque jour, un circuit différent est proposé aux participants qui vont parcourir tout le département, ainsi que quelques routes des Vosges et du Territoire de Belfort.

Contact :

Comité d'organisation de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme
1 bis faubourg des Vosges
68700 Cernay Tél. 03 89 75 65 71
cosfic2004@wanadoo.fr

Au Relais Culturel

Avant des vacances bien méritées à partir du 30 juin le Relais culturel propose encore quelques spectacles.

Le 25 juin, la compagnie Ramdam Théâtre propose une présentation de la comédie *Les fous de la reine*, de Jacques Rampal. Le 26 juin, il y a de la danse indienne avec Goda. Et du 27 au 29, c'est la fête du cinéma avec notamment Schrek 2.

Le Relais ouvre à nouveau dès le 28 juillet et accueille le 5 août *Le bateau ivre*, un spectacle créé au Relais par la compagnie *Le vent en poupe* et qui met en musique des poèmes de Rimbaud et Verlaine. Le 20 août, topinambours et rutabagas, du swing et des chansons de la Libération. Le 28 août, concert de jumelage avec les écoles de musique de Thann et Tonneins. Puis suivront notamment un concert rock (18.09), *La fontaine de Canterville*, d'Oscar Wilde, sous forme de comédie musicale (du 8 au 10 octobre), *Serge Lama* (04.11), le nouveau spectacle des Max's (du 11 au 13 novembre), *Roch Voisine* (01.12) ou encore *Des souris et des hommes*, de Steinbeck (09.12).



Service Jeunesse

Le 13 juillet, la Ville fournira des lampions et des torches pour une conviviale retraite aux flambeaux. Le départ aura lieu place Joffre à 22h et le cortège rejoindra la fête dans le parc Albert 1^{er}.

Le 17 juillet, place à la désormais traditionnelle séance de cinéma en plein air, entièrement gratuite. Elle se déroulera place Joffre.

Cet été, le service jeunesse de la Ville de Thann participe aux animations de la ville. En septembre, le Centre socioculturel de Thann et le quartier Schumann

accueilleront la fête interculturelle. L'après-midi sera consacrée aux jeux pour les enfants, les adolescents et les adultes. La journée sera conclue par une soirée dansante. Une exposition complétera cette journée d'animations.

Enfin, le 18 septembre, le Relais culturel et le service jeunesse organisent en collaboration avec Mix'Thur un nouveau concert rock dont la programmation sera dévoilée pendant l'été.

La fête de la musique

Les décibels accueillent l'été



Même si cette année, le 21 juin tombe un lundi, le centre-ville de Thann ne va pas faillir à la tradition de la fête de la musique. Cette 24^e édition gardera l'esprit d'origine initié par Jack Lang. *"Le principe est que tout le monde sorte dans la rue et puisse jouer, chanter et danser, rappelle Guy Egler, directeur de l'école de musique municipale et coordinateur de la manifestation dans la cité. Une fois de plus, nous laisserons la place à toutes les musiques. A Thann, les groupes ne sont pas payés et c'est important pour conserver l'esprit de la fête de la musique. On donne la chance à chacun de s'exprimer."* La diversité sera au rendez-vous du 21 juin. A 19h45, le Temple accueillera dans sa cour (ou dans la salle paroissiale) la Chorale de l'amitié pour un apéritif sonore, suivi à 20h30 d'un ensemble (cordes, baroque, guitares, flûtes) de l'école municipale. A 21h30, un groupe de gospel achèvera la soirée.

Dans les rues de Thann, les restaurateurs joueront bien sûr le jeu. Le Caseus (avec New Combo), le Régent (Manix Band), la Cigogne (quartette de jazz), Le Caveau de l'Engelbourg (Dial-Tone), la Romantica et le Café du Pont seront animés par les décibels estivaux.

La municipalité quant à elle remet en place le podium qui a attiré les foules ces dernières années sur la place Joffre. Les animations commenceront dès 18h15 avec le groupe de jeunes danseurs de Caroline Kohler, suivi par les Petits chanteurs de Thann à 18h30. Puis, à 19h30, ce sera au tour de l'harmonie de Vieux-Thann et de l'Ensemble instrumental de Thann de jouer ensemble pour une heure de concert.

A 20h30, place à la Société de gymnastique de Bitschwiller avec une quinzaine d'adultes qui proposeront en deux temps une démonstration de danse gymnique devant le podium. Cette démonstration sera entrecoupée à 20h45 du chœur de femmes Les Violines.

A 21h30, l'association Mix'Thur prend les choses en mains avec le premier concert des Kazoo Laid's Too Looser, un joyeux mélange de fanfare, de karaoké, de théâtre de rue, de ska, de tout et surtout de n'importe quoi. Puis, après un deuxième groupe encore à déterminer, M(u)te terminera la soirée avec une musique dite "émo", mélange de pop et de metal jouant sur les atmosphères.

Tous les goûts sont dans la nature, et seront représentés à Thann le 21 juin cette année encore !



Jumelage : Tonneins rend visite à Thann

Deux ans après avoir accueilli les Thannois dans leur commune du Lot-et-Garonne, les Tonneinquais rendent à leur tour visite à leur ville jumelle (depuis juin 1997). Une délégation d'une cinquantaine de personnes va faire le déplacement dans le Haut-Rhin. L'échange se fera en deux étapes. D'abord, une première délégation viendra du 27 juin au 1^{er} juillet découvrir le Pays de Thann et assister à la crémation des trois sapins. Cette délégation sera composée d'élus (dont le maire Jean-Pierre Moga), de membres du comité de jumelage, de présidents d'associations qui pourront prendre contact avec leurs homologues thannois...

Dans un deuxième temps, c'est l'harmonie de Tonneins qui viendra du 23 au 28 août. La quarantaine de musiciens aura un programme riche : le matin, répétition avec l'ensemble instrumental et l'école de musique de Thann. Cette collaboration artistique débouchera sur un concert dans le cadre des journées musicales le 27 août et un grand concert de gala le 28. L'harmonie animera également le marché le samedi 28 au matin. Les après-midi seront quant à eux consacrés à la détente et à la découverte de notre belle vallée et des caves de la région. Le soir, place au festival de jazz de Mulhouse et aux soirées dansantes. La Ville cherche toujours des volontaires pour héberger les Tonneinquais et leur rendre le chaleureux accueil qu'ils avaient offert aux Thannois il y a deux ans. Contacter le service culture au 03 89 38 53 08.



Vins et saveurs des terroirs

Pour la 11^e fois, les rugbymen thannois organisent Vins et saveurs des terroirs au niveau de la porte Sud de la route des vins d'Alsace. La manifestation qui draine chaque fois des centaines de gastronomes aura lieu cette année à partir du vendredi 13 août (17h) jusqu'au dimanche 15 et accueillera une vingtaine d'exposants. Vins du Bordelais, de Champagne, de Bourgogne, du Beaujolais, de Roumanie, ou des Côtes-du-Rhône, fromage franc-comtois, charcuterie de la Thur, aliments bio, tous les bons produits de nos terroirs seront encore représentés pour le plus grand plaisir des Thannois et des touristes. *"Beaucoup de Thannois viennent ici comme au restaurant ou à une kilbe, souligne Marcel Claerr, président du Rugby club. Cela reste une fête familiale à taille humaine. Il y a toujours un aspect convivial et les groupes folkloriques incitent à danser."* Et il faut bien danser pour digérer cette délicieuse choucroute cuite à l'alambic, préparée par les bénévoles du RCT et des Old blacks thannois présidés par Thierry Fimbel. Fleischnacka et tartes flambées seront aussi au rendez-vous et les viticulteurs joueront le jeu comme d'habitude en proposant des dégustations gratuites. Cette année, le comité des fêtes a également prévu une exposition de peintures de Régine Fimbel, et de photos de Norbert Hecht, ce qui donne un caractère culturel à cette manifestation dont le succès ne se dément pas.

L'Agenda

De juin à septembre :

61 visites découvertes du patrimoine du Pays de Thann organisées par l'Office de tourisme à Thann et dans le Pays de Thann. Programme complet disponible à l'Office de tourisme.

Samedi 26 juin :

Le Relais accueille le groupe Goda pour un spectacle de musiques et danses indiennes.

Samedi 26 et dimanche 27 juin :

L'orchestre d'accordéons Saint-Thiébaud donne un apéritif concert de 11h à 12h30 au café Au Cerf à Thann.

Du dimanche 27 au mardi 29 juin :

Le Relais culturel participe à la fête du cinéma.

Mercredi 30 juin :

Crémation des trois sapins, programme spécial disponible à l'Office de tourisme.

Mardi 13 juillet :

Bal tricolore au parc municipal organisé par le Tennis club de Thann. La soirée débutera par un concert des Poppys au parc municipal.

Dimanche 25 juillet :

Marché aux puces organisé par le Rugby club sur la place du Bungert de Thann.

Samedi 31 juillet :

L'Amicale cycliste organise la 8^e montée du Floridor, une course ouverte aux licenciés et non-licenciés.

Du 31 juillet au 6 août :

Fête de la poitrine farcie organisée par les gymnastes et footballeurs de Thann sur le parking du centre.

Vendredi 6 août :

16^e course des garçons de café dans le centre-ville de Thann organisée par le groupement des hôteliers-restaurateurs, cafetiers, en partenariat avec l'Office de tourisme.

Samedi 14 et dimanche 15 août :

2^{es} rencontres de généalogie au Musée des amis de Thann.

Dimanche 5 septembre :

Départs des courses cyclosporives La Vosgienne et La Mini-Vosgienne organisées par l'Amicale cycliste.

Dimanche 12 septembre :

Le Ski club vosgien organise sa fête montagnarde au Thanner Hubel à Bitschwiller de 11h à 18h. Le Club vosgien de Thann propose une randonnée pédestre.

Dimanche 19 septembre :

Thann participe aux Journées du patrimoine. Un programme spécial sera disponible à l'Office de tourisme.

THANN AU QUOTIDIEN

RÉUNIONS DE QUARTIER

Réponses immédiates



Après les cinq réunions qui s'étaient déroulées en fin d'année dans tous les secteurs de la ville, la municipalité et les différents services communaux ont pu répondre immédiatement à des soucis du quotidien ou à des suggestions des habitants.

Le problème évoqué : des difficultés pour sortir rue Kléber entre le n° 63 et 65
La solution apportée : La ville est sur le point d'acheter un bout de terrain provenant de la propriété située 65 rue Kléber afin de pouvoir régler le problème de visibilité pour sortir de la rue Kléber à cet endroit.

Les toilettes de l'école du Steinby étaient vétustes.
Pendant les vacances de février, les travaux de réfection ont été réalisés (peinture et changement des sanitaires).

Dans la rue Victor Schmitt, affaissement du trottoir au niveau du cabinet médical.
Les travaux de remise en état ont été réalisés en avril.



Toilettes rénovées de l'école du Steinby

Nettoyage des berges de la Thur.

L'osterputz (nettoyage de Pâques) municipal du 7 avril, avec la participation de 32 agents municipaux, a permis le nettoyage de la Thur et de ses rives, depuis la place des Volontaires jusqu'au Kerlenbach.

Une ville toujours plus propre.

Pour y remédier, deux personnes à mi-temps ont été embauchées début 2004 par la ville de Thann. Leur mission est le nettoyage du quartier Nord de la ville et du quartier du Blosen.

Certains pavés près du poste de police étaient dangereux.

Ils ont été réparés ou remis en place.

La vitesse excessive d'automobilistes dans plusieurs rues de Thann a été signalée.

La police municipale en a pris bonne note et programme chaque fois que c'est possible des contrôles de vitesse dans ces rues.

L'ACCUEIL DE JOUR

pour rompre l'isolement

Permettre à la personne âgée vivant seule de sortir de son domicile et de se retrouver dans un cadre convivial, c'est l'objectif de l'accueil de jour. Cette action initiée par le CCAS et confiée à l'APA 68 se déroule le jeudi de 9h à 17h au local du Rosenbourg, 7 rue de l'Engelbourg à Thann. L'accueil de jour est ouvert à toutes les personnes d'au moins 65 ans, des seniors qui ont par ailleurs la possibilité d'être recherchés chez eux.

Les journées sont bien remplies : entretien physique

léger et adapté le matin ; repas et sieste (pour ceux qui le souhaitent) ; puis activités manuelles et culturelles l'après-midi.

Si l'APA 68 gère le service, le CCAS prend en charge les loyers (9.000 € par an) et verse une subvention. Une deuxième journée est actuellement en projet pour permettre l'accueil de personnes désorientées et plus dépendantes habitant dans le Pays de Thann.

Inscriptions auprès de l'APA 68, 1 rue des Remparts à Thann, 03 89 37 71 30.

UNE CARTE D'ORIENTATION

au Grumbach



Après avoir installé de nouveaux panneaux directionnels, des bancs, une table et des nouvelles barrières au col du Grumbach, la Ville de Thann vient de faire compléter les aménagements par l'ONF

qui a installé une carte d'orientation, en l'occurrence une reproduction agrandie d'une carte du Club vosgien. Un plus appréciable pour les nombreux randonneurs qui se promènent dans le secteur.

PERMANENCES DE L'ONAC

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre du Haut-Rhin publiera ses prochaines permanences trimestrielles les vendredis 11 juin, 3 sep-

tembre et 10 décembre. Ces permanences d'information seront assurées à la sous-préfecture de Thann de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

THANN AU QUOTIDIEN

COMPAGNONS D'EMMAÛS

La Communauté Emmaüs implantée depuis 49 ans à Cernay (4 avenue d'Alsace, en face du Leclerc) accueille une cinquantaine de compagnons qui vivent et travaillent sur place. Son action se divise en trois axes :

- L'accueil de toute personne en difficulté sans restriction, à condition de participer au travail collectif.
- Le travail. Trois camions ramassent gratuitement du matériel chez les particuliers ou dans les collectivités. Il suffit pour cela d'appeler au 03 89 75 45 35 de 8h à 12h

et de 14h à 18h. Les compagnons valorisent ensuite le matériel pour le revendre et ainsi permettre l'auto-financement de la communauté et engager des actions de solidarité envers les plus démunis. La salle de vente est ouverte le samedi de 8h à 11h45 et de 13h45 à 17h, le mercredi de 13h30 à 17h.

- La solidarité. 10 % des ressources sont affectées aux actions de solidarité aux niveaux local, national et international.

RETRAITE ANTICIPÉE

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les personnes ayant commencé à travailler à 14, 15 ou 16 ans et ayant eu une longue carrière peuvent prétendre à la retraite avant 60 ans sous certaines conditions :

- Totaliser une durée d'assurance de 168 trimestres (42 ans)
- Avoir sur ces 168 trimestres une durée d'assistance cotisée de 160 trimestres pour un départ à 59 ans, de 164 trimestres pour un départ à 58 ans, de 168 trimestres pour un départ à 56 ou 57 ans.
- Justifier d'un nombre minimal de trimestres acquis avant 16 ou 17 ans, soit :

pour un départ à 56, 57 ou 58 ans, au moins 5 trimestres au 31 décembre de l'année civile de son 16^e anniversaire ou, en cas de naissance au dernier trimestre, de 4 trimestres validés dans l'année civile des 16 ans ; et pour un départ à 59 ans, au moins 5 trimestres au 31 décembre de l'année civile du 17^e anniversaire, ou, en cas de naissance au 4^e trimestre, de 4 trimestres validés dans l'année civile des 17 ans.

La Caisse régionale d'assurance vieillesse d'Alsace-Moselle vous renseignera de façon plus complète au 0 825 809 789.

CROIX ROUGE ÉCOUTE

La Croix Rouge a mis en place un numéro de téléphone anonyme et gratuit afin d'aider les personnes souffrant de solitude, de dépression, de troubles psychiques, de conflits, de problèmes de dépendances ou qui ont tout simplement besoin de parler. Ce service, anonyme et gratuit, a pour but de rétablir le

lien social entre les individus. Les écoutants ont été formés par des psychiatres et psychologues encadrants et aident les appelants à mieux appréhender leurs soucis.

Croix-Rouge Ecoute : 0.800.858.858, de 10h à 22h en semaine, de 12h à 18h le week-end.

DES JEUNES ÉLUS

à l'Assemblée nationale

Les enfants du conseil municipal des jeunes de Thann ont eu droit à un déplacement à Paris en mars dernier avec en point d'orgue, une visite du Palais Bourbon. Les jeunes ont pu découvrir l'hémicycle où siègent les députés et où les lois sont votées. Accompagnés par René Gallisath, M. Schweitzer,

l'adjointe à la jeunesse Isabelle Leroy et l'animateur Hacén Bournine, ils ont profité du périple à Paris pour se promener vers les Champs Elysées et le Grand Palais avant de poser devant la Tour Eiffel. Un déplacement rendu possible par la générosité du Rotary club de Thann.

STATIONNEMENT ANARCHIQUE

Gare aux PV !

La Ville rappelle aux automobilistes qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs. Face à la recrudescence de ces incivilités, notamment rue

Jeanne d'Arc, la police municipale a été chargée de verbaliser les conducteurs mal stationnés.

1^{er} PRIX PRESTIGE DE LA VILLE DE THANN

Ce prix a été délivré lors de l'exposition du Printemps des Indépendants 2004.

Cette œuvre réalisée par Claudine Bonnet est visible à l'accueil du centre administratif municipal.



THANN AU QUOTIDIEN

SANTÉ

• **Prévenir le cancer du col de l'utérus est possible, facile même, et indolore.** Il suffit d'effectuer régulièrement un frottis, tous les 3 ans, même si aucune douleur n'est ressentie. Plus le cancer est dépisté tôt, plus les chances de guérison sont élevées. Ce frottis s'impose après les premiers rapports sexuels et ensuite régulièrement sans limite d'âge. Il doit être réalisé en dehors des périodes de règles et plus de 48 h après le dernier rapport sexuel. A noter que le tabagisme augmente les risques de cancer du col de l'utérus.

• **Rhinopharyngites, angines, bronchites** : aider son corps à se défendre, ça s'apprend. Les antibiotiques, ce n'est pas automatique ! Parlez-en avec votre médecin.

• **Une séance publique de vaccination sera organisée à l'automne par le CCAS.** Rappelons le calendrier des vaccinations. **A la naissance** : hépatite B pour les enfants nés de mère HBs positives. **1 mois** : BCG pour les enfants en milieu à risques, obligatoire pour l'entrée en collectivité. **2 mois** : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et hémophilus B en primo-injection (vaccin heptavalent), valence anticoquelucheuse à germe entier recommandée, hépatite B recommandée en primo-vaccination associée

aux vaccins précédents. **3 mois** : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et hémophilus B en 2^e injection ; hépatite B en 2^e injection associée aux vaccins précédents. **4 mois** : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et hémophilus B en 3^e injection. **Avant 24 mois** : pneumocoque recommandé aux enfants exposés du fait d'une pathologie fragilisante ou du mode de vie. **12 mois** : hépatite B (3^e injection 5 à 12 mois après la 2^e), ROR en primo injection recommandée à partir de 12 mois. **16 à 18 mois** : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et hémophilus B en 1^{er} rappel. **3 à 6 ans** : ROR rappel recommandé pour tous. **6 ans** : BCG obligatoire à l'entrée en collectivité, diphtérie, tétanos et poliomyélite en 2^e rappel, ROR en rappel s'il n'a pas été fait. **11 à 13 ans** : diphtérie, tétanos et poliomyélite en 3^e rappel, coqueluche 2^e rappel associé aux vaccins précédents, ROR rappel s'il n'a pas été fait, hépatite B recommandée, test tuberculique et revaccination BCG si négatif. **16 à 18 ans** : diphtérie, tétanos et poliomyélite en 4^e rappel, recommandé pour les femmes non vaccinées. **A partir de 18 ans** : tétanos, poliomyélite et rubéole recommandée pour les femmes non vaccinées. **A partir de 65 ans** : grippe tous les ans.

BIEN VIVRE EN VILLE

avec votre chien

Votre chien est totalement intégré à la vie de la famille. Faites en sorte qu'il le soit aussi dans la cité. Tenez-le à la laisse, apprenez-lui le caniveau et les canisites. En cas "d'accident", prévoyez un sachet pour réparer les désagréments. Respectez les parterres et les espaces verts. Les employés municipaux vous en remercieront.

Ces quelques gestes permettront une cohabitation harmonieuse entre citoyens et éviteront de nombreux désagréments. En cas de non respect de ces quelques règles simples, les contrevenants sont passibles d'une contravention en vertu de l'arrêté municipal du 26 octobre 1993. Celle-ci s'élèverait à 11 €.

COUP DE JEUNE

pour la fresque murale

Pendant les vacances de février, cinq filles et trois garçons issus des deux collèges thannois ont restauré la fresque murale située sur le chemin des écoliers, rue Jean Flory. Un véritable coup de jeune pour cette peinture initiée par Régis Maës, ancien professeur d'arts plastiques au collège Walch, à qui les

adolescents ont rendu hommage en perpétuant l'œuvre qu'il avait instaurée. Cette action s'inscrivait dans le cadre des chantiers jeunes proposés par le service jeunesse. Les huit collégiens ont été récompensés mi-avril par un week-end complet à Europa Park en compagnie de leur animateur jeunesse.



UN CONTRAT TEMPS LIBRE

pour des jeunes épanouis

Dire que Thann est une ville jeune est une réalité qui ne se dément pas. Actuellement, 13 % de la population thannoise sont âgés de 6 à 16 ans (soit plus de 1000 enfants) et les initiatives en faveur de cette tranche d'âge sont légion dans la commune. Pour encourager ces actions, la Caisse d'allocations familiales (CAF) a mis en place des Contrats temps libres qui financent une partie des dépenses engagées en direction de la jeunesse. Le premier Contrat temps libre signé en 2000 pour une période de trois ans a permis d'étendre l'action municipale via ses deux structures privilégiées : le Relais culturel régional et le Centre socioculturel. La CAF et la Ville ont signé en février dernier un nouveau Contrat temps libre qui va permettre, sur les trois années à venir, de prolonger la dynamique enclenchée en 2000. L'objectif n'est pas seulement d'occuper les jeunes, il est

surtout de mieux les impliquer dans la vie de leur cité, de permettre leur épanouissement à travers des animations de qualité, de promouvoir un encadrement compétent ou de diversifier les activités proposées.

La CAF prend en charge 58,05 % des dépenses engagées par la commune dans le cadre de ces actions, un coût qui s'élève pour la Ville à 179,80 € par bénéficiaire.

Grâce à ce renouvellement du Contrat temps libre, les efforts entrepris depuis trois ans vont pouvoir être poursuivis. Ses objectifs principaux sont :

- Développer la citoyenneté en rendant les jeunes acteurs de leurs projets,
- Favoriser l'accès aux activités sportives artistiques et culturelles,
- Mieux communiquer sur toutes les possibilités auxquelles les jeunes ont accès à Thann.

JEANNE MEISTER

Une vie au service des autres



C'est avec tristesse que la ville de Thann a appris le décès de Jeanne Meister le 29 avril dernier à l'âge de 80 ans. Celle que tout le monde appelait Jeannette s'est éteinte au terme d'une vie consacrée à aider son prochain. De 1943 à 1984, Jeanne Meister travaille dans différents services de l'hôtel de ville. Elle débute sa carrière au service ravitaillement. Puis, en avril 1946, elle devient sténodactylo, d'abord au service des Travaux publics de la Ville, puis au secrétariat général pendant les mandats de Modeste Zussy et de Pierre Schielé. En juillet 1965, elle est nommée commis et poursuit sa carrière au service social. Elle reprend ainsi tout ce qui concerne le social, les pensions, le cimetière et, plus

tard, les élections. Sous son impulsion, le service se développe de manière considérable.

En 1977, cette déléguée syndicale CFTC devient agent principal, puis rédacteur en 1979, une fonction qu'elle occupe jusqu'à sa retraite en 1984. Une retraite que Jeanne Meister ne peut pas imaginer autrement qu'au service de ses concitoyens. Elle avait contribué à la mise en place d'un service social de la Croix Rouge après la guerre, continue son action sociale au sein de l'APA (Association d'aide aux personnes âgées).

Pendant de nombreuses années, elle seconde bénévolement l'assistante sociale Brigitte Jaeg. Elle participe aussi au groupe de travail "personnes âgées" de la Ville et chante avec ses camarades de la Chorale de l'amitié. Distinguée par la médaille d'honneur départementale et communale en 1971, Jeanne Meister reçoit la médaille de la Ville en 1998.

A sa sœur Marguerite, à sa nièce et ses neveux, ainsi qu'à tous ses proches, la Ville de Thann adresse ses condoléances émues.

UN OBSERVATOIRE LOCAL

de sécurité pour une meilleure efficacité

Depuis une dizaine d'années déjà à Thann, les différents acteurs de la sécurité ont compris que c'est en communiquant et en agissant ensemble qu'on mène des actions plus efficaces. L'idée est de réunir une fois par an la gendarmerie, la police municipale, les directeurs d'établissements scolaires, des médecins, les bailleurs sociaux, la SNCF, l'APSI, les brigades vertes, l'adjointe à la jeunesse et l'adjoint aux sports pour faire un tour de table constructif.

"Cette rencontre nous permet

de faire le point sur tous les actes d'incivilité rencontrés par ces hommes et femmes de terrain, explique Bernard Ousset, chef de la police municipale de Thann. La gendarmerie présente les statistiques de la délinquance et tous les partenaires s'expriment pour faire partager leurs expériences. On évoque des idées, des pistes à suivre et des succès qui peuvent servir à chacun."

Lors du dernier rendez-vous en décembre dernier, l'échange a une nouvelle fois été constructif. "On s'échange des renseignements et cela

permet vraiment des avancées dans le domaine de la sécurité, que ce soit pour la prévention ou la répression. On a par exemple renforcé la présence policière sur certains points particuliers. On ne peut pas résoudre tous les problèmes d'un coup mais ça permet de prendre conscience des incivilités que vivent chacun et de fixer des priorités."

Depuis 2001, le même dispositif existe à une échelle plus large. Le CLISPD (Contrat local intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) reprend le même principe avec les communes de Cernay et de Vieux-Thann. Ce conseil est divisé en trois commissions et étend les enseignements aux trois communes de façon tout aussi efficace.

PLAN CANICULE 2004

Suite aux nombreux problèmes de santé publique provoqués par la canicule en 2003, le gouvernement a décidé de mettre en place un plan canicule pour rassurer et protéger les personnes isolées et vulnérables aux fortes chaleurs.

Le centre communal d'action sociale de la ville de Thann est chargé d'établir la liste de toutes ces personnes qui habitent à Thann.

Aussi, si vous êtes concer-

né(e) directement, faites-vous connaître auprès du CCAS en communiquant vos coordonnées permettant de vous joindre rapidement.

Si vous avez connaissance de telles situations dans votre entourage, incitez-les à faire cette démarche.

Le talon-réponse figurant ci-dessous est à retourner complété au CCAS pour permettre la constitution d'un fichier dont la confidentialité est garantie en cas d'utilisation.

PLAN CANICULE

TALON REPONSE à retourner le plus tôt possible au Service Social - Centre Administratif - place Joffre 68800 THANN - Tél. 03 89 38 53 06

JE SOUHAITE ETRE INSCRIT(E) :

NomPrénom.....

Date et lieu de naissance

Adresse

..... Tél.....

Je ne m'oppose pas à figurer sur la liste établie pour le "plan canicule" ou autres grands risques :

Thann, le..... Signature :

JE SOUHAITE ETRE LE REFERENT DE :

NomPrénom.....

Mes coordonnées :

NomPrénom.....

Adresse

..... Tél.....

Thann, le..... Signature :

Aux jardins du Blosen premiers permis de construire

Les travaux dans la ZAC du jardin du Blosen ont considérablement avancé, à tel point qu'on imagine maintenant ce que deviendra cet immense terrain plane. La première couche de la voirie est achevée, les réseaux sont terminés, les candélabres sont en place, la végétation et une partie de la piste cyclable sont en cours de réalisation et les premiers permis de construire ont été enregistrés en avril.

Les premiers à avoir présenté un dossier sont Hugues et Maryse Schmidt. Âgés de 41 ans, ils louent depuis un an et demi une maison à Uffholtz et cherchaient à s'implanter dans le secteur. "L'opportunité s'est présentée et on n'a pas hésité longtemps, raconte Maryse. On apprécie beaucoup le secteur, on va souvent se promener dans la vallée et on a trouvé que le site des Jardins du Blosen avait une très belle situation, une belle vue sur les Vosges (un élément indispensable) et l'ensemble du lotissement va être sympa." Hugues est informaticien à Belfort, Maryse s'occupe de leurs trois enfants : Laura, 16 ans, Alison, 14 ans, et Loïc, 8 ans. Trois enfants qui s'investissent aussi dans leur futur six pièces construit sur

un terrain de 665 m². "Ils ont envie d'avoir leur "chez-eux" et de se fixer. Pour eux, c'est bien aussi de venir à Thann. Il y a le collège et le lycée à côté, beaucoup d'équipements, le train et bientôt le tram-train pour aller à Mulhouse. Une de mes filles fait du tir à l'arc à Thann. Vraiment, la situation nous plaît beaucoup."

Coup de cœur et côté pratique

Autre couple à avoir investi dans les jardins du Blosen, Diane Delcroix et Olivier Mura ont aussi déposé leur permis de construire ce printemps. Diane vit chez ses parents à Ranspach et est employée à GPV, à Saint-Amarin. Son compagnon habite quant à lui

à Bourbach-le-Bas et travaille comme chauffeur routier aux transports Walzer à Soppe-le-Haut. Les deux jeunes gens âgés de 25 ans cherchaient le terrain idéal qui soit un bon compromis géographique. "On cherchait d'abord une maison à acheter ou à rénover, explique Diane. Puis on est tombé sur ce terrain et ça a été un vrai coup de cœur ! L'endroit nous a beaucoup plu et c'était une bonne affaire pour du neuf. Et puis habiter à Thann, c'est plus pratique, tout est à portée de main. A Ranspach, quand on a besoin de quelque chose, on vient souvent sur Thann." Olivier et Diane vont construire une maison à un étage avec cinq pièces sur un terrain de 627 m².

Les deux familles attendent maintenant avec impatience de pouvoir emménager au printemps 2005, quand leur tout nouveau logement sera sorti de terre.

Engouement pour les collectifs

En ce qui concerne les logements locatifs, "le rythme de

vente est bon", assure Jean-Jacques Ghigonetti, de la Société de promotion du Crédit Immobilier d'Alsace, qui commercialise trois tranches d'une trentaine de lots chacun (soit 85 logements au total). Mi-avril, alors que le permis de construire était délivré, six contrats de réservation avaient déjà été signés, "alors même que nous n'avons pas de bureau de vente ni de signalétique sur place, précise M. Ghigonetti, ce qui est très encourageant."

Même enthousiasme du côté de Primeva Résidences, qui commercialise deux tranches de 27 logements. "Nous avons déjà 15 réservations pour la première tranche, se réjouissait à la même époque Olivier Herbst, directeur commercial. L'immobilier est un investissement intéressant et, dans le secteur de Thann, les gens sont demandeurs de logements, surtout des appartements de qualité comme ceux-là." Une qualité qui se négocie à environ 1.800 € le mètre carré. Les premiers immeubles devraient voir le jour au premier trimestre 2006.



la mer après la

Après la canicule de l'an dernier qui avait beaucoup fait souffrir la nature, le service environnement et les dix jardiniers des espaces verts ont choisi cette année le thème de la mer pour le fleurissement de la ville.

80.000
plantes de plus en
plus variées



Au total, ce sont pas moins de 80.000 plantes qui colorent la ville du printemps à l'automne. Les dix jardiniers s'emploient à utiliser l'éventail des plantes qui ne cessent de s'étendre. Ainsi, 50 000 plantes annuelles sont mises en place. Leur croissance rapide et la richesse des coloris en font leur spécificité. A celles-ci se mêlent des plantes molles (originaires des climats chauds) qui apportent une diversité des volumes et des architectures. Les

plantes vivaces sont utilisées pour occuper le terrain toute l'année et les graminées viennent donner un esprit naturel à la composition.

Le fleurissement, c'est aussi le poumon vert que constituent les pelouses, arbres et arbustes. Tout au long de l'année, l'équipe municipale entretient 97 hectares engazonnés, 31 ha de débroussaillage, 5 ha de massifs arbustifs, 2,4 km de haies et 2163 arbres et arbustes. A tout cela, on ajoutera les efforts ponctuels des jardiniers comme par exemple les mises en scène à l'occasion de Pâques dans la fontaine St-Thiébaud et on comprendra aisément que Thann puisse s'enorgueillir de trois fleurs au concours des villes et villages fleuris.

**Concours communal
des maisons fleuries**

Les inscriptions au concours communal
des maisons fleuries peuvent se faire
par téléphone à la Mairie de Thann au
03 89 38 53 16 jusqu'au 30 juin 2004.

sécheresse

L'aménagement floral sera ainsi enrichi d'un carrefour en forme de bateau, d'un autre représentant une île déserte, d'un troisième carrefour sur lequel apparaîtront des ailes de requins et d'une entrée de ville où coulera un cours d'eau.

Parmi les nouveautés, on notera également l'aménagement fleuri d'un nouvel espace au centre ville (carrefour rue A. Jacquot et rue du Général de Gaulle) et la mise en place d'un arceau fleuri autour de certains panneaux d'entrée de ville. Pour la réalisation de ces décors, la commune recherche encore

des éléments et appelle la population disposant de brouettes, charrettes, paniers, ustensiles anciens et tout autre outillage rural à contacter le service des espaces verts au 03 89 38 53 07.

Ces efforts estivaux en terme de fleurissement apportent une dimension artistique à la ville grâce au jeu de couleurs, de formes et de textures de composition des différentes plantes. Mais ils constituent aussi un outil de promotion touristique et engendrent des retombées économiques.

Ces nombreux atouts n'ont pas échappé à la municipalité qui, dès 1989, a accentué ses efforts dans ce domaine.



CHEMIN DE LA SOURCE

Le chemin de la Source qui se terminait précédemment en cul-de-sac est devenu une desserte urbaine empruntée non seulement par les riverains mais également par les usagers habitant le nouveau quartier contigu. Pour des raisons évidentes de sécurité, il fallait aménager ce

passage donnant sur l'avenue Pasteur, route très fréquentée. Le chemin de la Source a donc connu des travaux pendant le printemps. La pose finale du macadam se déroulera courant juin. Le coût des ces travaux s'élève au final à 55.000 €.



RUE DES PIERRES

Pour résorber les problèmes de stationnement dans le centre-ville de Thann, la municipalité a décidé de créer un nouveau parking de proximité rue des Pierres, sur la rive gauche de la Thur. Ce parking sera accessible par la rue de l'Engelbourg pour les automobilistes et sera complété par des aménagements paysagers.

Une fois redevenus des piétons, ces automobilistes auront le choix d'arriver en quelques instants au centre-ville soit par le pont Saint-Thiébaud, soit par la passerelle.

Environ 25 places seront matérialisées sur ce nouveau parking dont les travaux, prévus à l'automne prochain, coûteront environ 68.000 €.



t TRAVAUX

RUE FLORY



En cette fin de premier semestre, les derniers travaux de voirie sont en train d'être achevés rue Jean Flory. Il s'agissait de réaliser le parvis de la salle de sport et de terminer la rue elle-même.

Il y a quelques années, la rue Jean Flory avait connu des travaux de réfection mais qui n'avaient pas été finalisés en prévision des travaux de la salle de sport. C'est désormais chose faite pour un montant de 20.000 €.

RUE FLUHR - RUE MALRAUX



La ville de Thann a décidé de prolonger la rue Xavier Fluhr, actuellement en cul-de-sac et de la relier à la rue André Malraux grâce aux terrains que la ville a acquis il y a déjà une vingtaine d'années. Ces travaux ont pour objectifs d'améliorer l'aménagement d'ensemble de la zone, et permettront une meilleure desserte du quartier. Une nouvelle portion de route est en cours de réalisation. Un pont sur le Steinbyruntz a aussi dû être aménagé. L'opération aura coûté dans les 150.000 €.

